Caisse unique, primes multiples

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2007)**

Heft 1717

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024201

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Caisse unique, primes multiples

Jean-Daniel Delley

Quelle conséquence financière pour les assurés en cas de succès de l'initiative populaire pour une caisse maladie unique et sociale ? Le débat qui fait rage actuellement est surréaliste.

L'initiative prévoit que «la loi règle le financement de la caisse. Elle fixe les primes en fonction de la capacité économique des assurés». Il reviendra donc au Parlement de fixer les modalités concrètes de ce financement. Prétendre, comme les initiants, qu'une majorité des assurés paiera moins qu'aujourd'hui, ou au contraire, comme les adversaires de l'initiative, que les classes moyennes vont trinquer, relève de la pure prophétie autoréalisatrice: chaque camp projette ses propres préférences, sur la base de références purement imaginaires. Car le montant des primes dépendra de plusieurs facteurs inconnus: importance de la participation financière des pouvoirs publics, fixation ou non d'un plafond de revenu et de fortune pour le prélèvement des primes, maintien ou non du système actuel de subsides aux revenus modestes notamment. Le parti socialiste, conscient du peu de sympathie que rencontre la solution de primes calculées en fonction de la situation financière des assurés, suggère maintenant d'augmenter les subventions pour l'abaissement des primes. Une proposition qui est loin d'emporter l'adhésion de tous les partis et groupes soutenant l'initiative.

Le projet d'une caisse unique souffre à l'évidence de sa cohabitation avec le financement des primes selon le revenu. Une cohabitation qui risque fort de provoquer l'échec de cette nouvelle tentative de réorganiser l'assurance maladie obligatoire. Pour rappel, une précédente initiative postulant ce même mode de financement fût sèchement rejetée en 2003 par 73% des votants.

***

Le financement problématique de la caisse unique

André Gavillet

La première règle est celle du désenchantement. Il faut être sans illusion. Il n'y a pas de recette, pas de formule qui permette de stopper l'augmentation des coûts de la santé. Elle se poursuivra en raison de la démographie et de l'évolution de la médecine, et la hausse sera probablement plus rapide que celle des revenus. Le reconnaître, c'est désidéologiser le débat, le rendre utile, rechercher des convergences concrètes.

Les problèmes posés par l'initiative sont ceux de l'organisation, de la concurrence entre les caisses et celui du financement. Quelques remarques sur le financement - la tromperie de la pseudo-concurrence, en fait une chasse aux bons risques, devant être traité pour lui-même.